

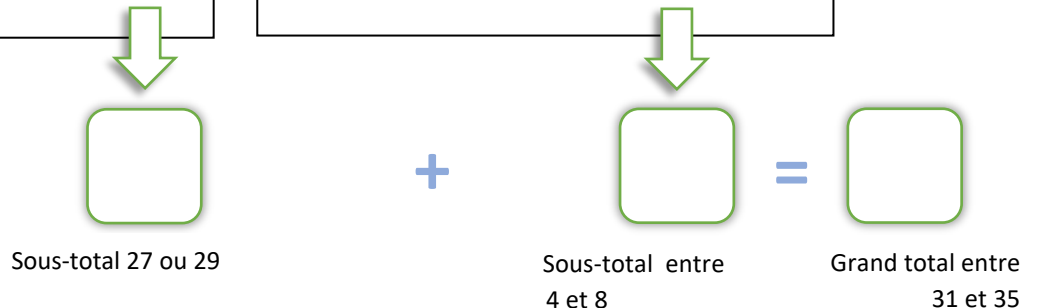
Choix des matières pour les classes de S4 / S5

(À compléter pour le 10.02.2021 délai de rigueur)

Nom:	
Classe :	

Matières obligatoires	
Périodes par semaine	
Langue I	4
Langue II	3
Langue III	3
Histoire (en LII)	2
Géographie (en LII)	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Éducation physique	2
Religion / Morale (en LII)	1
<input type="checkbox"/> Protestante <input type="checkbox"/> Catholique <input type="checkbox"/> Morale	
Mathématiques ou	4 <input type="checkbox"/>
	6 <input type="checkbox"/>

Options	
Périodes par semaine	
Latin	4 <input type="checkbox"/>
ou	
Économie (en LII)	4 <input type="checkbox"/> DE <input type="checkbox"/> EN
Langue IV (DE/EN/FR/IT/SP/PO)	4 <input type="checkbox"/>
<i>Indiquez la langue choisie :</i>	
1 ^{er} vœu...	
2 ^{ème} vœu...	
Art	2 <input type="checkbox"/>
Musique	2 <input type="checkbox"/>
ICT	2 <input type="checkbox"/>



En signant ce document, je déclare que les informations que j'y ai renseignées sont correctes. Je reconnais avoir lu le document "Options et choix en S4/S5" et comprends qu'aucun changement dans les choix indiqués ci-dessus ne sera accepté pour aucune raison, à quelque date que ce soit.

Karlsruhe,

(Date)

(Signature du représentant légal).....

Guide pour compléter le tableau de choix S4 / S5

- a. Les Langues I, II et III sont celles qui sont étudiées depuis la S1 ; il n'est pas possible d'en changer.
- b. Le choix d'une matière engage l'élève pendant deux ans (S4 et S5) : il ne peut modifier, abandonner ou ajouter aucune matière à partir du début de la classe de S4. Les demandes de changement ne seront pas acceptées après l'envoi de ce formulaire.
- c. Les choix de matières pour les classes de S4 et S5 doivent être faits très soigneusement. Toutes les matières (à l'exception de la Religion / Morale) sont prises en compte pour le passage dans la classe supérieure ! Prendre 8 heures d'options constitue une charge de travail supplémentaire conséquente.
- d. Les élèves choisissant « Mathématiques 4 périodes » doivent choisir entre 4 et 8 périodes d'options.
- e. Les élèves choisissant « Mathématiques 6 périodes » ne pourront suivre que 4 ou 6 périodes d'options.
- f. Une matière optionnelle ne sera ouverte que si elle est choisie par un nombre suffisant d'élèves (**7 élèves au minimum**).
- g. Les matières optionnelles qui n'ont pas été choisies en S4 et S5 (Économie, Langue IV, ...) ne pourront pas être commencées en S6, sauf si l'élève passe un test à la fin du premier semestre de S5 qui prouve qu'il a acquis les compétences nécessaires pour suivre avec succès ces matières jusqu'au baccalauréat.
- h. Comme certaines matières optionnelles doivent être enseignées sur les mêmes créneaux horaires, toutes les combinaisons de matières optionnelles ne pourront pas être proposées. Par exemple, ces contraintes d'emploi du temps font qu'il est impossible pour un élève de choisir à la fois Latin et Économie.
- i. Les cours d'Histoire, de Géographie et de Religion / Morale sont dispensés en Langue II (Anglais, Français, Allemand).
- j. Les cours d'Économie ne sont proposés qu'en Langue II Allemand ou Langue II Anglais. Les élèves ayant Langue II Français peuvent choisir un des deux groupes existants d'Économie en Allemand ou en Anglais.
- k. Les cours d'Art, de Musique, d'ICT et d'éducation physique sont dispensés à des groupes linguistiques mixtes dans au moins une des trois langues véhiculaires (Anglais, Français ou Allemand). Pour certains élèves, il peut donc s'agir de leur Langue I, pour d'autres d'une des langues véhiculaires, mais pas nécessairement de la Langue II de l'élève.